



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Corée du Sud

Question écrite n° 4411

Texte de la question

M. Germain Gengenwin appelle l'attention de Mme le ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme sur les violations des droits de l'homme en Corée du Sud. Depuis 1990, un prisonnier d'opinion, élu du principal parti politique d'opposition, purge une peine de dix ans de prison pour s'être rendu sans autorisation en Corée du Nord. Aussi il lui demande quelles initiatives elle entend prendre pour servir la cause des droits de l'homme en Corée.

Texte de la réponse

Ainsi que le sait l'honorable parlementaire, un civil et un dissident de longue date, M. Kim Young-Sam, est devenu président de la République de Corée en février dernier, pour la première fois dans l'histoire du pays. Des son entrée en fonction M. Kim Young-Sam a décidé une amnistie sans précédent, dont plus de 43 000 personnes ont pu bénéficier jusqu'à présent. La France, toujours sensible à cette importante question partout dans le monde, lui fait toute confiance pour effacer les dernières séquelles qui peuvent subsister dans son pays en matière d'atteintes aux droits de l'homme.

Données clés

Auteur : [M. Gengenwin Germain](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4411

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : action humanitaire et droits de l'homme

Ministère attributaire : action humanitaire et droits de l'homme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 1993, page 2146

Réponse publiée le : 25 octobre 1993, page 3643